



E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON
Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
 du Conseil d'Administration

Délibération n° 2015 – 27 du 08 décembre 2015



Objet : Convention de mise à disposition de locaux de l'EPCC au PNR

L'an deux mille quinze, le 08 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué le 26 novembre 2015.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public, Alexandre Pueyo, Jeanne Docteur
Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Marie-Cécile Courtois

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Jean-Charles Pinchon
Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld
Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants du personnel : Laure Hermand, titulaire, Jean-Marie Bonnet, suppléant

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Gérard Seimbille

Représentants de l'Etat : DRAC : Véronique Chatenay-Dolto

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld
Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Frédéric Frank

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de votants : 15

Absents excusés :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers Départementaux : Sophie Borgeon, Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalités qualifiées nommées par le Conseil Départemental : Annick Aubert, Bernard Toublanc

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Mathieu Lamblin, Directeur Adjoint par intérim de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Emmanuelle Evrard, Responsable de la Médiation culturelle
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon - 1 rue de l'Audience - 95780 La Roche Guyon

Tél. : 01.34.79.74.42 - Fax : 01.34.79.78.65 - information@chateaudelarocheguyon.fr - www.chateaudelarocheguyon.fr

Siret : 289 803 00019 - Code APE : 9103Z

CONSIDERANT,

- Que Le Parc naturel régional du Vexin français est engagé depuis longtemps dans la protection du patrimoine naturel remarquable des boucles et coteaux de la Seine, classés au titre des « paysages et sites pittoresques » français.
- Que de nombreuses collaborations ont d'ores et déjà été menées entre le Parc et l'EPCC du château de La Roche-Guyon pour valoriser ce patrimoine naturel et culturel : exposition sur la faune et la flore des Coteaux de Seine, co-édition d'un ouvrage sur la flore des Coteaux de Seine autour de La Roche-Guyon, protection et valorisation auprès du grand public d'un site d'hivernage de chiroptères, participation à des manifestations communes...
- Que dans le cadre de l'obtention du label Pays d'Art et d'Histoire, le Parc souhaite valoriser l'ensemble des patrimoines de son territoire. La création de ce lieu d'accueil du public dans les locaux pouvant être mis à disposition par l'EPCC du château de la Roche-Guyon constitue ainsi un point d'entrée privilégié pour présenter la richesse du patrimoine naturel et culturel de la Vallée de la Seine.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

VU le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, décide d'autoriser le directeur de l'EPCC à signer une convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit entre l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon et le Parc Naturel Régional du Vexin français

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 15


Pour extrait conforme au registre des délibérations
Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le